



COMMUNE DE LE TEIL

EXTRAIT

SESSION
26/06/2023

du Registre des Délibérations du Conseil Municipal

Exercice : 29 L'An Deux Mille Vingt Trois, le vingt-six juin dans la salle Caravane Monde, à 18
Présents : 23 heures, le Conseil Municipal de la Commune s'est réuni en session ordinaire sur
Absents : 6 convocation en date du 20 juin 2023 et sous la présidence de Monsieur Olivier
PEVERELLI, Maire.

Pour : 29 Présents : MM Bayle, Bornes, Boukal, Buard, Chabaud, Dersi, Diatta, Faure-Pinault,
Abstention : Gaillard, Galiana, Gleyze, Griffé, Guillot, Heyndrickx, Laville, Lorenzo,
Contre : Mazellier, Mazeyrat, Michel, Noël, Peverelli, Tolfo, Valla.

Excusés : M. Chezeau (pouvoir à Mme Tolfo), Mme Garraud (pouvoir à Mme Valla),
Mme Keskin (pouvoir à M. Dersi), M. Jouve (pouvoir à Mme Diatta), Mme
Segueni (pouvoir à Mme Faure-Pinault), M. Vallon (pouvoir à M. Noël).

Secrétaire : M. Griffé

Objet : Subvention exceptionnelle à la SCIC « Accès Emploi »

La SCIC Accès Emploi et plus particulièrement son secteur numérique collabore avec la ville de Le Teil dans le cadre de la vente d'ordinateurs recyclés à bas coût depuis 2020.

Afin de lutter contre la fracture numérique et d'équiper davantage de ménages en situation de précarité, il est proposé d'accorder une subvention exceptionnelle de 1000 euros à Accès Emploi.

La Préfecture de l'Ardèche se joint également à cette démarche à hauteur de 1000 euros.

Ces subventions permettront d'équiper une quinzaine de ménages situés dans les Quartiers Politique de la Ville.

Le Conseil municipal,
Après en avoir délibéré

ACCORDE une subvention exceptionnelle de 1 000 € à la SCIC Accès Emploi.

Pour extrait conforme

Le Maire,

Olivier PEVERELLI



Le Secrétaire de séance,

Gérard GRIFFE